



Heritage de la maison de famille

Par **horion**, le **30/04/2013** à **06:14**

bonjour

Mon frère marie sans enfant est décède. Ils habitaient avec son épouse la maison de mes parents décèdes eux aussi. Lors du décès de mon frère elle a hérite de la maison. Mais a telle le droit de conserver tout le mobilier achetté par mes parents, alors quelle ne faisait pas partie de la famille.

Par avance merci.cordialement.

Par **amajuris**, le **30/04/2013** à **10:02**

bjr,

c'est votre frère qui a hérité de la maison et non son épouse.

ensuite pour répondre à votre question, il faut savoir si les meubles de la maison faisait partie de la part d'héritage reçue par votre frère.

cdt

Par **hec**, le **04/09/2013** à **15:39**

bjr,

nous avons hérité d'une maison qui est mise en location . le gestionnaire a reçu un cheque d'un locataire et est allé touché le cheque. le montant touché n'a jamais été partagé.comment

faire connaissant le numero du cheque pour toucher la banque et avoir des renseignement.